

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2025-007

Date de convocation : **18 mars 2025**

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le **24 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, BOISSERIN, MARTIN, GIORGIO, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, BOICHON, GROSSIORD, BOUKACEM, AIGLON.

MMES PETER, BELIER-COLLONGE, MABON, NELIAS,

Secrétaire de séance : M. COQUARD

### Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Monsieur le Président invite les membres du Comité à reprendre le Compte Financier Unique qui leur a été envoyé afin de parcourir ensemble les sections d'investissement et de fonctionnement. Il rappelle que ce document se substitue au Compte administratif et au Compte de Gestion.

Après avoir vu les sections dans le détail, le Président annonce que le Compte Financier Unique 2024 présente les résultats suivants :

		Investissement	Exploitation
Recettes	Prévision budgétaire totale	9 479 279,40	16 386 102,89
	Recettes réalisées	5 555 095,59	15 903 122,98
	Restes à Réaliser	724 271,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	8 465 888,14	16 386 102,89
	Dépenses réalisées	4 907 834,74	14 486 087,55
	Restes à Réaliser	319 984 584,00	0,00
Différences entre les titres et mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	647 260,85	1 417 035,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-1 013 391,26	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	<b>-366 130,41</b>	<b>1 417 035,43</b>

Après s'être assuré qu'aucune question n'était plus à poser, le Président se retire et laisse sa place au doyen de l'assemblée, désigné Président de séance, Monsieur Bobichon, qui fait procéder au vote.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance  
Didier COQUARD

Le Président  
Daniel JULLIEN

REÇU EN PREFECTURE  
le 28/03/2025  
Application agréée E-legalite.com